

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 1387

présenté par

Mme Chikirou, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Éliisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreñoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 2 BIS

Compléter l'alinéa 2 par la phrase suivante :

« À ce titre, des visites annuelles d'exploitations agricoles, fermes urbaines ou fermes pédagogiques sont organisées dans les écoles et les collèges. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe LFI-NUPES vise à renforcer l'éducation à la production alimentaire des enfants dès la primaire en l'inscrivant dans le code de l'éducation et en prévoyant que des visites de fermes soient organisées annuellement au collège.

L'objectif de telles visites est bien sûr de permettre un contact avec l'univers paysan et, par conséquent, de susciter la curiosité à son sujet pouvant aller jusqu'à des vocations. Elles permettraient également de diffuser une culture agricole dans la population scolaire.

Le renouvellement des générations d'agriculteurs est l'un des enjeux majeurs du secteur aujourd'hui. Il existe un décalage massif entre le nombre de départs, quelques 21 000 par an, et le nombre d'installations, de l'ordre de 14 000 par an. Pas moins de 100 000 exploitations agricoles ont disparu entre 2010 et 2020. Il y a donc urgence.

Outre la question décisive d'une juste rémunération, il est absolument nécessaire que les jeunes générations renouent avec l'apprentissage de la cultivation. Tous les professionnels sont unanimes pour dire qu'il faut développer dès le plus jeune âge les pratiques expérientielles pour que les jeunes générations, de plus en plus urbaines, se tournent vers l'agriculture.

Il est possible de rendre l'agriculture attractive à nouveau. Preuve en est, 50% des agriculteurs en bio actuels ne sont pas issus d'un milieu agricole.